

Nos luttes continuent avec vous pour réaffirmer :

NI RACISME, NI XÉNOPHOBIE, NI APARTHEID !

LIBERTE DE MOUVEMENT POUR TOUTES ET TOUS !

NI DÉPLACEMENTS, NI EXPROPRIATIONS, NI EXPULSIONS !

UN RENVOI, C'EST UN RENVOI DE TROP !

A partir du 1^{er} janvier 2008, la nouvelle Loi sur l'asile (LASI) entrera en vigueur. Les requérante-e-s d'asile débouté-e-s n'auront droit qu'à l'aide d'urgence et seront contraint-e-s de quitter leur appartement pour aller dans les centres d'hébergement de la FAREAS ("Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile").

Ces personnes et ces familles seront dépouillées de leurs mobiliers puisqu'aucun meuble n'est autorisé dans les Centres. Elles seront toujours interdites de

travail et privées d'aide sociale, sauf pour les familles mais celles-ci ne toucheront plus qu'une dizaine de francs par jour.

Ces déménagements forcés sont une grave atteinte à la dignité humaine. Ils cherchent à pourrir la vie de ces réfugié-e-s pour les contraindre à quitter la Suisse.

Cette nouvelle mesure répressive s'inscrit dans un contexte général de durcissement contre toutes les personnes migrantes, en particulier contre ceux et celles qui n'ont pas de papiers et contre les ressortissant-e-s des pays hors UE.

Ces mesures xénophobes découlent du durcissement des Lois sur le séjour et l'établissement des étrangers (Letr) et de la Loi sur le travail au noir (LTN), qui renforcent le dénuement et la criminalisation des migrant-e-s en Suisse.

Exprimons notre colère contre ces déménagements forcés et contre ce qu'ils présagent : une société sans cesse plus injuste, discriminatoire et répressive.



«Des habits et un matelas, c'est tout !» le reste à la benne...

Ceci s'est passé le 16 nov. dans la région lausannoise, sous nos yeux...
Cela se passait dans les périodes les plus noires de notre histoire...
Nous savons à quoi ceci et cela peut mener...*(Voir le témoignage au verso)*

TEMOIGNAGE

LA DIGNITE DES REQUERANT·E·S D'ASILE DEBOUTE·E·S PASSE A LA BENNE... AVEC TOUS LEURS BIENS !

A partir du 1^{er} janvier 2008, les requérant·e·s d'asile débouté·e·s devront subir les conséquences de la votation du 24 septembre 2006 (nouvelles lois inhumaines sur l'asile). Ces personnes seront réduites à survivre dans des Centres FAREAS avec une aide bien en dessous du minimum vital. D'un Centre à un autre, d'un appartement à un Centre, on détruit leur "maison". Interdites de travail, dépouillées de leurs biens, on les écarte de leurs voisin·e·s, de leurs ami·e·s, de leurs écoles. Voici le récit d'une de ces "déportations".

Vendredi dernier, 16 novembre, un parrain d'une réfugiée me mandate pour l'aider à déménager de Crissier à la rue du Simplon à Lausanne. A l'heure dite, je me rends au Centre de requérants de la FAREAS de Crissier.

Il est huit heures et demie, nous attendons le fameux "camion" qui emportera les affaires des 5 requérant·e·s censé·e·s partir à 8h. 30. Des Africain·e·s en majorité, m'invitent pour un café. L'ambiance est bon enfant. Le matériel a été descendu au rez-de-chaussée pour être déménagé. Chacun·e ajoute encore une valise, un carton, des vivres sortis du frigo... de quoi assurer la suite.

J'observe un réfugié, un peu à part, qui descend ses affaires avec précaution, deux valises, un carton de casseroles et deux ou trois paquets bien ficelés. Il semble avoir soigneusement empaqueté son matériel qu'il ne perd pas des yeux. J'apprends qu'il est Iranien.

La jeune femme, n'a pas eu assez de temps pour emballer ses affaires. De plus, elle tient à prendre deux petits meubles contenant les affaires de l'enfant, ainsi que ses jouets, une télé et des cassettes pour passer des films à son fils, des langes, des vivres, des biberons, des produits d'entretien...

Tout cela fait un joli échafaudage, mais faute de moyens, tout est entreposé à ciel ouvert aux yeux inquisiteurs des personnes présentes.

A 9h. 20, toujours pas de camion. Je m'impatiente, le responsable du Centre me dit que le camionneur a dû faire une course auparavant. Enfin, il arrive vers 10h. Tout le monde descend pour embarquer ses affaires et c'est là que les choses se gâtent. Le responsable du camion, totalement obnubilé par des consignes qu'il est censé appliquer, refuse d'embarquer une partie du matériel qui se trouve au bas de l'escalier. Il répète plusieurs fois : *« Des habits et un matelas, le reste à la benne ! »*.

Je vois les requérant·e·s se ratatiner et se faire tout petits pour qu'on les oublie, et qu'ils passent inaperçus à côté de leurs effets. Je n'oublierai jamais le regard de détresse que lance le réfugié iranien. Un univers d'humanité s'écroule pour lui, ses précieux bagages sont menacés. Tout ce qui constitue un reste de vie et de préservation du domaine personnel est mis en danger.

Les autres découvrent aussi avec effroi qu'ils vont devoir faire des choix draconiens. D'autant plus que le camionneur en rajoute : *« Là-bas, au Simplon, c'est tout petit, il y a de la place pour un lit et une table »* s'époumone-t-il, refusant toujours de charger. L'impatience gagne les rangs. Un autre membre de la FAREAS en rajoute : *« C'est lui qui décide, conformez-vous à ses indications »*. Tout le monde piétine.

Je sors mon portable pour alerter un ou deux membres de la Coordination asile lorsque le responsable du camion lâche : *« Inutile de vous faire des illusions, quand vous serez au Simplon, il y aura des Sécuritas et des responsables qui laisseront tout ce superflu sur le trottoir ! »* puis il termine en disant : *« de toute façon, pourquoi prendre tout ce matériel, dans deux ou trois mois, vous devrez quitter la Suisse ! »*

Subitement, comme l'affaire risque de tourner à l'aigre et que des pressions ont tout de même pu être faites, le camion est chargé et part aux trois quarts plein pour se diriger à l'avenue du Simplon à Lausanne. Il reste encore du matériel de ma protégée. En désespoir de cause, je vide les tiroirs de deux petites commodes et j'embarque tout ce qui reste dans ma voiture, après avoir mis le contenu dans des sacs en plastique mais les deux commodes bancales sont déchiquetées et passent dans la benne.

Une fois à la rue du Simplon à Lausanne, le déménagement se fait assez rapidement, grâce à l'entraide des requérants africains qui montent tout le matériel sur leur dos. Quatre étages mais par un curieux hasard, l'ascenseur n'est pas disponible. Visiblement, l'équipe du Simplon tolère ce premier arrivage mais la responsable brandit déjà un règlement qui va être communiqué plus tard aux nouveaux arrivants.

Les consignes fusent : pas de télé dans les chambres et des écouteurs sur les oreilles pour les appareils de radio. Tout le monde est logé au quatrième étage, dans des chambres pas trop exigües, qui viennent d'être rénovées. Le reste de l'immeuble est encore en travaux. Pour une femme avec un enfant de bas âge, il lui faudra descendre et monter les étages sans prendre l'ascenseur, pour aller à la cuisine. La tâche ne sera pas si aisée.

Je surprends au passage des mots échangés par les gardiens Sécuritas et le personnel de la rue du Simplon : *« Pour les suivants, il s'agira d'être strict et déterminé. Des habits et un matelas, c'est tout ! »*

Cette violence est-elle compatible avec une situation de détresse et de respect des droits humains ?

Qu'advient-il des déménagements qui vont se faire à partir des appartements ?

Comment les employé·e·s de la FAREAS peuvent-ils gérer de telles situations, sans devenir de véritables exécuteurs-trices de ces mesures inhumaines et scandaleuses ?

**NON AU DEMENAGEMENT FORCÉ DES
REQUÉRANT·ES D'ASILE DEBOUTÉ·ES !**